

LE GRAIN DE SEL

journal du personnel communal de la ville de Sevrans
édité par le syndicat CFDT INTERCO 93 n°42 Mars-avril 2014



SOMMAIRE

Page 1

Édito : Ce que nous attendons de notre employeur territorial

Page 2

Retour sur la grève des animateurs



Relations avec FO
Déroulement de Carrière
Mutuelle, prévoyance

Page 3

Réunion avec les ATSEM



Évaluation professionnelle . Galette
Rédacteur : on lâche rien



Page 4

SOS aux Ressources Humaines

EDITORIAL

Un mandat municipal se termine, des urnes, les 23 et 30 mars, sortira une nouvelle équipe municipale. La CFDT qui souhaite se tenir à l'écart de la campagne électorale, saisit néanmoins l'opportunité de rappeler, de manière non partisane, quelques attentes et exigences.

Faire avancer le service public à Sevrans suppose de renforcer l'administration à tous les niveaux. Nous avons besoin d'une équipe municipale qui travaille en bonne intelligence avec l'administration et réciproquement.

Une implication forte du Maire et de la Municipalité dans leur relation avec le personnel communal est indispensable si nous voulons améliorer le bien être au travail des fonctionnaires territoriaux et améliorer le service à la population.

Le dialogue social doit être renforcé pour gagner en cohérence et en efficacité : ne pas cantonner les organisations syndicales dans une fonction exclusivement

protestataire mais en faire des partenaires sociaux à part entière est un enjeu majeur de ce mandat.

Nous attendons des élus municipaux qu'ils définissent avec l'administration

Ce que nous attendons de notre employeur territorial

des priorités claires de l'action communale pour améliorer la situation du personnel.

Déroulement de carrière, pénibilité au travail, accès à la formation...ces questions ne figurent dans aucun programme de campagne des candidats aux élections municipales, c'est pourtant elles aussi qui conditionnent la réussite des projets municipaux.

A la prochaine équipe municipale de proposer une véritable vision politique du service public local.

RETOUR SUR LA GRÈVE DES ANIMATEURS

Le mois de janvier a été marqué par un mouvement très suivi du personnel des centres de loisirs pour la satisfaction de plusieurs revendications.

La plus importante était sans doute l'amélioration du régime indemnitaire des directeurs des Centres de Loisirs dont la responsabilité était mal reconnue.

La CFDT présente au sein de l'intersyndicale, avec la CGT et FO, a mis son expérience de la négociation au service des animateurs, démontrant une fois de plus que l'on peut être en même temps combatif et

responsable. Un protocole signé par les organisations syndicales puis dénoncé par FO, confirme les engagements de la municipalité et a mis fin à un conflit dont la prolongation aurait été préjudiciable aux enfants et à leurs parents.

Les résultats de ce mouvement sont très positifs pour le personnel, (local de pause pour les animateurs, revalorisation des heures lors des séjours...)

La CFDT a rappelé à la Municipalité que ce conflit est le fruit d'engagements non tenus après la revalorisation du Régime indemnitaire



commencée en 2008 puis abandonnée.

Le résultat de la négociation pour les animateurs ouvre la porte à une extension de cette revalorisation pour d'autres filières « orphelines ».

RELATIONS AVEC LE SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE

Le mouvement revendicatif des animateurs mené avec succès, a été malheureusement marqué par des dérapages verbaux du syndicat Force Ouvrière à l'encontre des représentants des syndicats CGT et CFDT. Des insultes et menaces ont été proférées par la représentante FO à l'occasion des assemblées intersyndicales. Une attitude jusqu'au-boutiste de FO a aussi compromis le résultat de la négociation. Chaque organisation syndicale est différente et nous pouvons avoir des divergences, cela ne nous affranchit pas de la nécessité de faire preuve de respect et de politesse les uns vis-à-vis des autres.

L'EXPERTISE DE LA CFDT POUR VOTRE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

Le déroulement de carrière des agents et une préoccupation constante de notre syndicat. C'est pourquoi, nous agissons régulièrement dans le cadre des Commissions Administratives Paritaires sur les Avancements de grade et d'échelon et sur la Promotion Interne. Nous avons des échanges réguliers avec l'administration Sevranaise qui nous communique les listes d'agents promouvables et proposés. Nous faisons également des propositions sur les critères à retenir pour départager les collègues lorsque cela est nécessaire. N'hésitez pas à solliciter nos représentants syndicaux CFDT pour faire le point sur votre carrière et pour

poser vos questions. Chaque année, la CFDT accompagne ou renseigne plusieurs dizaines d'entre vous.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (MUTUELLES)

Sa mise en place avec une participation financière de la ville est maintenant chose faite. La CFDT est à Sevrans, l'organisation syndicale qui s'est le plus impliquée sur ce dossier. Il est possible d'adhérer à HARMONIES MUTUELLES pour la Complémentaire Santé et à INTÉRIALE pour la garantie maintien de salaire. Pour plus d'information sur ce sujet : contacter Lydia BENFARES ou votre gestionnaire de paye.

RÉUNION AVEC LES ATSEM

Le lundi 10 février, trente-trois ATSEM de Sevrans représentant 14 écoles de la Ville se sont réunies à l'invitation de la CFDT, pour une réunion d'information consacrée à différents sujets les concernant directement.

Notre section syndicale, qui avait invité Maurice COPIN, chargé de Mission à la Fédération INTERCO CFDT, a restitué les résultats de l'enquête nationale menée auprès des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles.

L'exploitation du questionnaire de l'enquête retourné par 25 ATSEM de la ville (5643 au

niveau national) permettra de peser sur les problèmes d'organisation et les conditions de travail. Les problématiques de santé ont été l'occasion d'un échange utile sur l'adaptation du mobilier scolaire pour les ATSEM et sur la nécessité d'une action pour diminuer le bruit dans les cantines.

Les ATSEM sevransaises, très attachées à leur métier, se reconnaissent également dans les résultats de l'enquête qui font apparaître le souhait d'une évolution de leur poste et d'une offre de formation



professionnelle le permettant.

Un échange sur la réforme des rythmes scolaires a permis de vérifier que les ATSEM sont globalement satisfaites par les propositions de la Municipalité pour l'organisation des horaires de travail, même si des améliorations sont attendues en particulier sur la semaine qui serait à récupérer aux vacances de la Toussaint.

ÉVALUATION PROFESSIONNELLE, LE DOSSIER REDÉMARRE TIMIDEMENT

Le chantier de l'évaluation professionnelle a été déserté depuis deux ans par notre employeur. C'est plutôt dommage car le dialogue social avait bien commencé en devrait à terme remplacer la notation. La CFDT s'emploie à faire de cet outil un levier efficace d'évolution de carrière et d'accès à la formation pour tous les agents. Prochaine réunion programmée le 10 avril 2014.

GALETTE

Tradition oblige, le 28 janvier de nombreux adhérents et amis de la CFDT se sont retrouvés en plus grand nombre qu'à l'accoutumée pour ce moment de convivialité. Prochain événement à ne pas manquer, le



non moins traditionnel barbecue, programmé cette année le jeudi 19 juin à la Bourse du travail. Il y aura du soleil ! Enfin, sûrement...

EXAMEN PROFESSIONNEL DE RÉDACTEUR : ON NE LÂCHE RIEN !

La CFDT se préoccupe depuis plusieurs années de la situation des lauréats de l'examen professionnel de rédacteur. En effet, des quotas sévères pour figurer sur la liste d'aptitude, empêchent nos collègues de bénéficier d'une promotion. À Sevrans, il reste encore 6 agents

dans cette situation. Ils seraient 6000 en France. L'an dernier une pétition proposée par la CFDT a recueillie plus de 150 signatures à Sevrans. La



mobilisation s'est poursuivie, le 13 février avec une manifestation devant la préfecture qui a regroupé de nombreux reçus-collés du département. La Fédération INTERCO CFDT vient d'écrire à la Ministre de la Fonction Publique pour lui demander d'adopter des mesures exceptionnelles pour la nomination des agents concernés.

SOS AUX RESSOURCES HUMAINES

Depuis de nombreux mois, quiconque se rend à la Direction des Ressources Humaines peut faire le constat suivant :

- Il n'y a plus de Directeur ou Directrice dans cette Direction ;
- Il n'y a plus de responsable au pôle transversal « conseil et expertise en ressources humaines » ;
- Il n'y a plus d'adjointe à la responsable du pôle « recrutement / mobilité / GPEC » ;
- Il manque 1 cadre au pôle « paies et carrières » ;
- l'équipe des gestionnaires de paies et de l'absentéisme est en effectif restreint et subit un fort turn-over ;

Et pourtant, dans des conditions de travail très difficiles les agents de la DRH doivent :

- chaque mois établir les paies ;
- accompagner dans leur carrière, évolution, avancement de grade reclassement... les agents ;
- accompagner les services dans

leurs dossiers/questions «ressources humaines » et « organisation » ;

- et ont au cœur de leurs préoccupations et actions, la santé des agents, la sécurité des Sevranais, la prévention... les agents de la Ville font les formations nécessaires à leurs missions, se préparent aux concours... être et sont attentifs et réactifs aux commandes de la collectivité ;

Au prix de risques psychosociaux :

- cadres et agents ne comptent ni leur temps ni leurs efforts ;
- au détriment de leur santé et de leur vie personnelle...

Avec des moyens :

- qui ne sont pas à la hauteur, un effectif limité alors que de nombreux dossiers/projets s'ajoutent : mise en place de la protection Sociale Complémentaire, Plan de Titularisation des Contractuels,

mise en place des Entretiens Professionnels, la refonte des grilles indiciaire de la Catégorie C, révision du Régime indemnitaire, Élections Professionnelles...

jusqu'à quand :

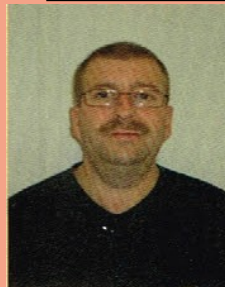
- agents et cadres pourront-ils attendre : qu'il y ait un(e) responsable à la DRH, une équipe de cadres renforcée, des gestionnaires embauchés... ?
- pourront-ils faire face, en se substituant à une direction ? Il en va de l'intégrité physique et morale de nos collègues à la qualité du service rendu à nos agents et services... de la qualité de notre Service Public.

La CFDT interpelle donc notre Collectivité, Élus et Direction : quelles réponses apportez-vous à ce SOS ? L'intérêt porté aux Ressources Humaines (qui se mesurera aux moyens et effectifs renforcés) sera-t il à la hauteur des ambitions affichées par la Collectivité ?

Adhérer à la CFDT, un atout au quotidien :

- Vous êtes écouté, informé, conseillé et défendu par les militants CFDT sur votre lieu de travail ;
- Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions d'un soutien juridique ;
- Vous donnez à l'action syndicale les moyens de se développer, au service des agents ;
- Vous avez les moyens d'agir concrètement sur votre vie professionnelle ;
- Vous recevrez à domicile 10 numéros de CFDT magazine ;
- Vous bénéficierez d'un remboursement de 66% du montant annuel de votre cotisation ;

POUR CONTACTER LA CFDT



Tous les jours de
8h30 à 16h30
4 Avenue Victor Hugo
93270 Sevran
LOCAL SYNDICAL
01 41 52 49 34